



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 14.9.2026
COM(2026) 467 final

**RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

**sur l'évaluation à mi-parcours des progrès, des réalisations et de l'incidence des
missions de l'UE**

{SWD(2026) 275 final}

1. INTRODUCTION

Les cinq missions de l'UE ont été lancées en 2021 dans le cadre d'une nouvelle initiative au titre du programme Horizon Europe 2021-2027 ⁽¹⁾. Elles répondent à des enjeux de société urgents – changement climatique, santé des sols et des milieux aquatiques, et cancer – en allant au-delà des instruments traditionnels et en conférant un nouveau rôle à la recherche et à l'innovation (R&I). Les missions de l'UE sont axées sur la transformation systémique, rendant nécessaire l'inclusion, la conception conjointe, l'expansion, le déploiement ainsi que la participation de la société à l'élaboration de solutions aux défis majeurs induits par les considérations stratégiques de l'UE.

Pour la période 2021-2027, le budget des missions s'élève à 4,837 milliards d'euros, la part pour 2024-2027 représentant 11 % du montant total alloué au pilier II d'Horizon Europe. Entre les lancements des missions de l'UE en 2021 et 2025, l'Union a contribué à hauteur de 3,337 milliards d'euros aux appels à propositions des missions au moyen d'un financement au titre d'Horizon Europe. Les différents projets en matière de R&I restent ainsi au cœur des missions ⁽²⁾, mais s'inscrivent dans une approche systémique articulée autour d'appels à propositions spécifiques pour atteindre les objectifs de chaque mission. Cela permet aux missions de produire des effets sociétaux et une transformation à long terme, conformément à leurs objectifs.

Dans le projet de règlement portant établissement du programme Horizon Europe pour la période 2028-2034 ⁽³⁾, la Commission européenne a proposé que le financement des missions de l'UE soit accordé sur la base de programmes de travail couvrant la période allant jusqu'à l'exercice budgétaire 2030, conformément à leur base juridique et en tenant compte de leur valeur ajoutée dans le prochain cadre financier pluriannuel.

Les cinq missions de l'UE visent à atteindre les objectifs suivants **d'ici à 2030**:

- adaptation au changement climatique: aider au moins 150 régions, collectivités locales et communautés de l'Union européenne à devenir résilientes au changement climatique;
- cancer: une vie meilleure pour plus de 3 millions de personnes grâce à la prévention, à la détection précoce, au traitement et aux soins, non seulement pour les malades, mais aussi pour leurs familles;
- océans et milieux aquatiques: rétablir la santé de nos océans et de nos milieux aquatiques en protégeant et en restaurant les écosystèmes aquatiques, en réduisant la pollution et en rendant l'économie bleue neutre en carbone et circulaire;
- villes: aider au moins 100 villes à parvenir à la neutralité climatique, tout en favorisant la reproduction dans toute l'Europe des solutions qu'elles auront mises en œuvre;

⁽¹⁾ COM(2021) 609 final

⁽²⁾ Au 28 novembre 2025, les missions de l'UE disposaient d'un portefeuille de 306 projets financés par Horizon Europe.

⁽³⁾ COM(2025) 543 final

- sols: mettre en place 100 «laboratoires vivants» pour mener la transition vers des sols sains.

Les missions devraient atteindre leurs objectifs et donner lieu à des changements notables en améliorant la coordination entre les domaines d'action et les niveaux de gouvernance, en encourageant la participation du grand public et des parties prenantes, en attirant des investissements extérieurs à Horizon Europe et en produisant des résultats de R&I susceptibles d'être partagés et amplifiés et d'avoir des applications pratiques.

2. L'EVALUATION 2026 DES MISSIONS DE L'UNION EUROPEENNE

Le présent rapport et le document de travail des services de la Commission qui l'accompagne présentent les principales informations issues d'une évaluation des missions de l'UE réalisée en 2025 et 2026 ⁽⁴⁾, qui dresse le bilan des progrès accomplis par les cinq missions de l'UE par rapport à leurs objectifs et examine dans quelle mesure l'approche stratégique axée sur les missions soutient leur capacité à produire des changements. Cet exercice fait suite à l'engagement pris par la Commission européenne, dans sa communication de 2023 intitulée «Bilan des missions de l'Union européenne au bout de deux ans: évaluation des progrès accomplis et voie à suivre» ⁽⁵⁾, de «produire un nouveau rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des missions de l'Union».

3. PROGRES, REALISATIONS ET INCIDENCE DES MISSIONS DE L'UE

3.1. Progrès accomplis par les missions de l'UE en vue d'atteindre leurs objectifs et réalisations majeures

Toutes les missions de l'UE ont fait d'importants progrès en ce qui concerne la réalisation de leurs objectifs. La **mission «Adaptation au changement climatique»**, qui a soutenu 292 collectivités locales et régionales dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique, a déjà dépassé son objectif initial fixé à 150. Une assistance technique et financière sur mesure a permis à ces collectivités de mieux comprendre les risques climatiques, de prévoir des mesures d'adaptation, de mobiliser des investissements et de renforcer leur capacité à assurer leur résilience au changement climatique. En se fondant sur les activités soutenues entre 2021 et 2024, on estime que la **mission «Cancer»** sera en mesure d'améliorer la vie de 2,3 millions de personnes d'ici à 2030, l'objectif initial ayant été fixé à 3 millions. La **mission «Sols»** devrait dépasser son objectif de 100 laboratoires vivants couvrant l'ensemble des principales zones pédoclimatiques, des processus de dégradation et des utilisations des terres à travers l'UE: 45 laboratoires vivants associant plus de 500 sites réels (tels que des exploitations agricoles) ont déjà été mis en place dans toute l'Europe, et le processus de sélection pour en créer 60 à 70 autres est en cours. La **mission «Océan et milieu aquatique»** a accompli des progrès en vue de la réalisation des

⁽⁴⁾ La plupart des données sur lesquelles repose l'évaluation ont été recueillies en 2025. Les dates limites précises des sources de données spécifiques sont indiquées tout au long du document de travail des services de la Commission qui accompagne le présent rapport.

⁽⁵⁾ COM(2023) 457 final.

objectifs de l'UE à l'horizon 2030 en matière de biodiversité, d'absence de pollution et d'économie bleue neutre pour le climat, en créant 121 solutions qui ont été expérimentées sur 349 sites de démonstration dans des conditions réelles, en associant 86 régions à leur reproduction et en mobilisant plus de 1 000 actions au titre de la charte de la mission auprès des parties prenantes. La **mission «Villes»** affiche d'excellents résultats, avec 107 villes ayant signé des «contrats de ville» en matière de climat comprenant des engagements politiques, des plans d'action pour la neutralité climatique et des plans d'investissement, et qui tablent collectivement sur une réduction des émissions de 199,68 millions de tonnes équivalent CO₂ ⁽⁶⁾, ce qui équivaut approximativement aux émissions annuelles combinées de l'Autriche, de la Roumanie et de la Slovaquie. Il s'agit d'un engagement et d'une mobilisation sans précédent autour d'un cadre en faveur de la neutralité climatique, l'approche de la mission allant au-delà de la cohorte initiale grâce à la mise en place de plateformes nationales et d'activités de reproduction de ville à ville.

Les missions de l'UE ont été lancées en fixant intentionnellement des objectifs très ambitieux pour refléter l'ampleur et l'urgence des problèmes auxquels elles doivent remédier. Si tous ces objectifs sont audacieux et de grande envergure, ils diffèrent considérablement par leur portée et leur caractère mesurable. Par conséquent, les progrès quantitatifs accomplis concernant la réalisation des objectifs ne sont qu'un indicateur limité du succès des missions de l'UE. Outre les progrès réalisés par rapport à leurs principaux objectifs à l'horizon 2030, toutes les missions de l'UE se sont révélées très efficaces pour produire des effets concrets face aux défis de société. Les réalisations majeures présentées ci-dessous en témoignent.

- La **mission «Adaptation au changement climatique»** a mobilisé l'**une des plus grandes coalitions en matière de résilience au changement climatique jamais constituée au niveau de l'UE, qui a travaillé directement avec plus de 600 régions et collectivités locales**. Cette coalition rassemble 333 collectivités ayant pris un engagement politique en faveur de la mission, 292 collectivités bénéficiant d'une assistance technique et 297 collectivités participant à des projets de démonstration. Au-delà de cette forte mobilisation, la mission aide les collectivités locales et régionales à intégrer l'adaptation au changement climatique dans leurs structures de gouvernance, à élaborer des évaluations des risques climatiques et des stratégies d'adaptation, à améliorer la coordination entre les différents niveaux de gouvernement et à expérimenter des solutions innovantes en matière de résilience qui sont adaptées aux réalités locales. La **mission soutient actuellement 185 régions et collectivités locales qui font la démonstration de près de 1 000 solutions d'adaptation innovantes dans des conditions réelles** ⁽⁷⁾, tandis que 112 autres territoires préparent le terrain en vue de leur reproduction et

⁽⁶⁾ Todeschi, V., Ulpiani, G., Vetter, N., Galioto, C., Banja, M. et al., Climate-neutral and Smart Cities Mission: 2025 assessment - Monitoring the overall progress and impact of the Cities Mission (Mission «Villes neutres pour le climat et intelligentes»: évaluation de 2025 – Suivi des progrès globaux et de l'incidence de la mission «Villes»), Commission européenne, Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), 2026, JRC146414.

⁽⁷⁾ Il existe 41 projets de démonstration concernant 22 solutions d'adaptation au changement climatique en moyenne.

de leur mise en œuvre à plus grande échelle. Grâce à une conception conjointe avec le grand public, les chercheurs et les parties prenantes locales, ces activités contribuent à traduire les objectifs en matière d'adaptation en actions concrètes sur le terrain.

- En ce qui concerne la **mission «Cancer»**, tous les États membres et trois pays associés au programme Horizon Europe se sont joints à l'initiative coordonnant la mise en place du **réseau de pôles nationaux de la mission «Cancer»**. Cela est le signe d'un engagement politique sans précédent à transformer la prévention et les soins du cancer. **Dix-neuf pôles** ⁽⁸⁾ devraient être mis en place d'ici la fin de 2026. Près de la moitié d'entre eux sont déjà en service. Ces pôles reproduisent l'approche de la mission «Cancer» aux niveaux national, régional et local, levant ainsi les obstacles, réunissant des chercheurs, des cliniciens, des responsables politiques, des organisations de patients, des bailleurs de fonds et des représentants de l'industrie afin d'accélérer l'innovation, et contribuant à rendre plus équitable l'accès à la prévention et aux soins dans toute l'Europe.
- La **mission «Océan et milieu aquatique»** a constitué un portefeuille de 121 solutions pour la restauration de l'océan et du milieu aquatique, qui sont testées sur 349 sites de démonstration et reproduites dans 86 régions en Europe et au-delà. La mission a recueilli plus de 1 000 engagements au titre de sa charte de mission de la part d'acteurs publics et privés du monde entier ⁽⁹⁾. Elle a également achevé la conception de l'infrastructure de base du **jumeau numérique européen de l'Océan**, qui est désormais accessible à tous. Le jumeau numérique de l'Océan devrait être totalement opérationnel en tant que service public d'ici à 2030 pour fournir des informations constamment mises à jour sur le comportement des espèces marines, les courants marins, les processus biogéochimiques, les activités économiques, etc.
- Dans le cadre de la **mission «Villes»**, **107 villes se sont engagées à réduire de 76 % leurs émissions actuelles de gaz à effet de serre** ⁽¹⁰⁾, soit l'équivalent d'environ 6,6 % des émissions de l'EU-27 en 2024. Grâce aux «contrats de ville» en matière de climat, la mission a mis en place un nouveau cadre pour la gouvernance climatique urbaine et la planification des investissements, désormais reconnu dans le programme de l'Union pour les villes comme l'une des références en matière de stratégies urbaines intégrées et de réserves d'investissements. Elle a également généré de nouvelles connaissances, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils pour aider les villes à relever des défis complexes liés à la

⁽⁸⁾ Des pôles sont déjà en service en Allemagne, en Bulgarie, en France, en Grèce, à Malte, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède. Les autres le seront prochainement en Belgique, en Croatie, en Espagne, en Finlande, en Hongrie, en Irlande, en Israël, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et au Portugal.

⁽⁹⁾ [Mission «Océan et milieu aquatique» - Forum maritime](#).

⁽¹⁰⁾ Todeschi, V., Ulpiani, G., Veters, N., Galioto, C., Banja, M. et al., Climate-neutral and Smart Cities Mission: 2025 assessment - Monitoring the overall progress and impact of the Cities Mission (Mission «Villes neutres pour le climat et intelligentes»: évaluation de 2025 – Suivi des progrès globaux et de l'incidence de la mission «Villes»), Commission européenne, Institut italien pour la protection et la recherche environnementales (ISPRA), 2026, JRC146414.

neutralité climatique. Parallèlement à cela, la plateforme «Climate City Capital Hub» améliore l'accès au financement par des conseils et un soutien à l'investissement pour une réserve de projets d'une valeur de 3,24 milliards d'euros. Il s'agit notamment de soutenir neuf fonds d'investissement urbains, un cadre reproductible pour les obligations durables et plus de 47 engagements des investisseurs. La Banque européenne d'investissement soutient également au moins 10 milliards d'euros d'investissements dans les villes couvertes par la mission au moyen de services de conseil pour la préparation de projets et de prêts spécifiques pour des projets de décarbonation urbaine et de résilience au changement climatique. Enfin, l'approche de la mission est de plus en plus ancrée au niveau national grâce à des plateformes et des programmes spécifiques qui étendent ses avantages à d'autres villes.

- La **mission «Sols»** a considérablement accru l'attention politique accordée à la santé des sols en démontrant pour la première fois que 62 % des sols ne sont pas sains ⁽¹¹⁾. En outre, la mission a **permis de mettre au point des méthodes visant à évaluer la santé des sols ainsi qu'un système de suivi** des progrès accomplis au moyen de 19 indicateurs à l'échelle du continent, soutenant ainsi la mise en œuvre de la directive relative à la surveillance et à la résilience des sols ⁽¹²⁾ et de la politique agricole commune (PAC).

Le tableau figurant en annexe résume les progrès accomplis par les missions de l'UE en vue d'atteindre leurs objectifs respectifs et présente un aperçu plus complet de leurs réalisations majeures.

3.2. Progrès réalisés depuis la communication et l'évaluation de 2023

La communication de 2023 intitulée «Bilan des missions de l'Union européenne au bout de deux ans: évaluation des progrès accomplis et voie à suivre» a révélé que, moins de deux ans après le début de la mise en œuvre des missions de l'UE, le potentiel de ces dernières a été démontré, tant individuellement que collectivement. Toutefois, elles devaient améliorer leur gouvernance, accroître la sensibilisation et la participation des citoyens et des parties prenantes, et garantir des co-investissements plus nombreux et de meilleure qualité en dehors d'Horizon Europe, y compris de la part du secteur privé.

⁽¹¹⁾ [Mission «Sols» – Plan de mise en œuvre.](#)

⁽¹²⁾ Directive (UE) 2025/2360.

À la suite de l'évaluation de 2023, la Commission européenne a mis en œuvre une série de mesures correctives pour apporter des améliorations dans les domaines recensés dans la communication. Il s'agit par exemple de la décision d'organiser régulièrement des réunions des chargés de mission afin d'améliorer le pilotage horizontal, du renforcement du système de suivi et d'évaluation des missions de l'UE, de l'introduction de quatre prix liés aux missions de l'UE ⁽¹³⁾ ou de la poursuite du développement des structures de soutien aux missions de l'UE au niveau national ⁽¹⁴⁾. Nous constatons qu'il existe désormais un système de gouvernance qui fonctionne bien, en particulier au niveau de l'UE, ainsi qu'une forte participation des communautés de parties prenantes, y compris celles qui ne sont pas associées traditionnellement à la R&I.

Bien que l'augmentation des niveaux de co-investissement doive encore faire l'objet d'une attention particulière, il s'agit là d'une conséquence attendue du fait que les missions de l'UE n'ont mis en place que très récemment les structures de soutien dont elles avaient besoin. À mesure que ces missions passent de plus en plus d'une phase d'expérimentation et de coordination préparatoire à une phase de déploiement, d'expansion et de reproduction des solutions, leur capacité à mobiliser des financements complémentaires en dehors d'Horizon Europe devrait s'accroître.

4. LA VALEUR DU MODELE DES MISSIONS DE L'UE

Les missions de l'UE constituent un modèle souple et efficace qui permet de réaliser des progrès face aux enjeux de société.

Elles créent des écosystèmes qui servent de tremplin pour accélérer la mise à l'essai, l'adaptation et le déploiement de solutions et favoriser ainsi un changement systémique. Ces écosystèmes réduisent les risques perçus par les différents acteurs et renforcent l'adhésion, ce qui facilite la mise en place de nouvelles approches et l'investissement dans le changement.

4.1. Des environnements dynamiques dans lesquels les connaissances sont créées conjointement au lieu d'être simplement transmises

Les missions de l'UE engendrent à la fois de nouvelles connaissances et des solutions concrètes pour soutenir la réalisation de leurs objectifs. Il s'agit notamment de productions universitaires, avec 156 publications évaluées par des pairs parues entre 2021 et 2025 ⁽¹⁵⁾, ainsi que d'un large éventail de résultats tangibles, tels que des mécanismes de suivi, des

⁽¹³⁾ Voir les activités transversales au titre du programme de travail 2026-2027 des missions d'Horizon Europe.

⁽¹⁴⁾ Voir par exemple HORIZON-MISS-2024-CLIMA-01-02, HORIZON-MISS-2024-CIT-02-01 au titre du programme de travail 2023-2025 des missions d'Horizon Europe, HORIZON-MISS-2025-02-CANCER-06, HORIZON-MISS-2025-03-OCEAN-07, HORIZON-MISS-2025-05-SOIL-08, «Convention de subvention spécifique à l'ACP visant à renforcer les activités de la plateforme de la mission pour des villes neutres pour le climat et intelligentes» au titre du programme de travail 2025 des missions d'Horizon Europe, et HORIZON-MISS-2026-01-CLIMA-01 au titre du programme de travail 2026-2027 des missions d'Horizon Europe.

⁽¹⁵⁾ Données extraites le 28 novembre 2025 concernant 306 projets des missions.

outils de diagnostic, des infrastructures de restauration, des cadres de gouvernance et des modèles de financement qui facilitent les investissements et l'adoption.

Ces productions sont le résultat d'une approche distincte de la R&I. Les missions favorisent la collaboration transdisciplinaire en réunissant des connaissances scientifiques, des compétences techniques appliquées et des approches axées sur les utilisateurs, tout en mobilisant des communautés de parties prenantes vastes et diversifiées. Ces communautés comprennent les pouvoirs publics, les acteurs de la R&I, l'industrie, les praticiens, la société civile et le grand public, élargissant ainsi l'éventail des capacités disponibles et accélérant l'adoption de solutions.

Les mécanismes de création commune de connaissances sont au cœur de cette approche. Ils permettent aux parties prenantes et au grand public d'élaborer, de tester et d'améliorer conjointement des solutions, tout en partageant des données, des outils et un savoir-faire. Cela garantit que les solutions reposent sur des bases scientifiques solides et sont pertinentes, légitimes et adaptées aux besoins réels.

4.2. Une approche territorialisée allant au-delà des projets individuels

Les missions de l'UE ne se limitent pas à des projets individuels. Elles coordonnent les actions au niveau du portefeuille en rassemblant plusieurs actions, acteurs et instruments autour d'un objectif commun et en orientant les efforts en matière de recherche, d'innovation, de politique et d'investissement vers celui-ci.

Cette approche est solidement ancrée aux niveaux local et régional, reconnaissant que la transformation commence au sein des communautés. Grâce à des activités territorialisées menées notamment dans le cadre des laboratoires vivants, des phares et des projets pilotes, les missions permettent de mettre au point, d'expérimenter et d'adapter des solutions dans des contextes réels. Cet ancrage garantit que les actions répondent aux besoins réels, tout en aidant les acteurs locaux à s'approprier ces activités et en favorisant leur reproduction ailleurs.

À l'appui de ces travaux, des structures de gouvernance à plusieurs niveaux ont été mises en place pour améliorer la cohérence entre les domaines d'action et faciliter l'alignement entre les objectifs au niveau de l'UE et la mise en œuvre au niveau local. Ce faisant, les missions combinent de manière dynamique les politiques, l'innovation et la pratique, ce qui renforce la pertinence des solutions et encourage leur adoption.

4.3. Faire évoluer les solutions au-delà des champs d'action pilotes

Les missions de l'UE ont mis en œuvre divers instruments d'intervention combinant financement, soutien consultatif et facilitation. Ceux-ci comprennent notamment des financements en cascade, des subventions pilotes et des subventions en faveur de jumelages, ainsi que des sources de financement complémentaires par l'intermédiaire des mécanismes de la Banque européenne d'investissement, d'InvestEU ou de BlueInvest.

Ensemble, ces instruments soutiennent la mise à l'essai, le déploiement et l'adoption de solutions dans le cadre de multiples projets, tandis que des orientations précoces sur le

financement et la passation des marchés renforcent la capacité des acteurs locaux et régionaux à traduire les innovations en réalisations concrètes.

Les missions de l'UE sont soumises aux règles et aux contraintes d'Horizon Europe, qui s'articulent autour de la R&I traditionnelle fondée sur des projets et ne sont pas tout à fait adaptées à l'ensemble de leurs activités et objectifs. Pour être déployées à grande échelle, ces solutions nécessitent une panoplie d'outils plus complète que celle disponible actuellement au titre du programme-cadre. Un meilleur accès aux fonds et au financement à différents niveaux sera notamment indispensable pour garantir le déploiement, l'expansion et l'adoption à long terme des solutions après la phase de projet.

5. LES MISSIONS DE L'UE ET LEUR CONTEXTE POLITIQUE PLUS LARGE

Les missions de l'UE contribuent à des initiatives stratégiques plus larges de l'Union et deviennent des composantes à part entière de leur mise en œuvre.

Le futur cadre européen intégré pour la résilience au changement climatique ⁽¹⁶⁾ vise à établir un cadre d'action global pour réduire les risques et les vulnérabilités climatiques dans l'ensemble de l'UE. La mission «Adaptation au changement climatique» contribue déjà directement aux discussions en cours en amont de cette initiative en partageant des exemples de réussite tirés du large éventail d'outils, de solutions et de structures d'aide à la décision qu'elle soutient directement.

La mission «Cancer» et le plan européen pour vaincre le cancer ⁽¹⁷⁾ sont harmonisés de manière stratégique et partagent une approche large et multidimensionnelle pour améliorer les résultats en matière de lutte contre le cancer dans toute l'Europe. Ces deux initiatives se renforcent mutuellement, unies par des structures de gouvernance communes, des priorités transversales et des actions phares susceptibles de maximiser leurs effets d'ici à 2030. La mission fait avancer la R&I dans le cadre du plan européen pour vaincre le cancer et garantit la mise en œuvre de celui-ci aux niveaux national et régional par l'intermédiaire de ses pôles nationaux et des activités de mobilisation des citoyens.

Tant le pacte européen pour l'Océan ⁽¹⁸⁾ que la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau ⁽¹⁹⁾ s'inscrivent dans la continuité des objectifs de la mission «Océan et milieu aquatique», tout en étendant leur champ d'application à des objectifs supplémentaires liés à l'action internationale, à la sécurité et à la résilience. Dans ce contexte, la mission «Océan et milieu aquatique» contribue directement aux deux initiatives, notamment par l'intermédiaire de la future stratégie de recherche et d'innovation dans les domaines de l'océan et de l'eau et de l'initiative OceanEye.

⁽¹⁶⁾ [Cadre européen intégré pour la résilience au changement climatique et la gestion des risques.](#)

⁽¹⁷⁾ COM(2021) 44 final.

⁽¹⁸⁾ COM/2025/281 final, Annexe: Objectifs liés à l'Océan dans la législation et les politiques de l'UE.

⁽¹⁹⁾ COM(2025) 280 final, Annexe II – Objectifs intermédiaires clés pour la période 2027-2033.

La mission «Villes» est une plateforme éprouvée et évolutive qui est particulièrement bien placée pour servir de pilier au programme de l'Union pour les villes ⁽²⁰⁾. S'appuyant sur 107 «contrats de ville» en matière de climat dont l'objectif est de réduire les émissions de près de 200 millions de tonnes équivalent CO₂ ainsi que sur une vue d'ensemble des besoins d'investissement liés aux transitions des villes vers la neutralité climatique, la mission constitue, pour le programme de l'Union pour les villes, une infrastructure opérationnelle permettant de produire des effets immédiats et une transformation à long terme de l'action de l'UE relative au changement climatique.

La stratégie pour la protection des sols ⁽²¹⁾ s'appuie explicitement sur la mission «Sols» pour élargir la base de connaissances, afin de mettre à l'essai des solutions pour la santé des sols, d'en faire la démonstration et de les déployer, ou de renforcer les capacités de modélisation. En outre, la directive relative à la surveillance et à la résilience des sols reconnaît cette mission comme un outil de mise en œuvre essentiel, car elle contribuera au futur portail de données de l'UE sur la santé des sols, soutiendra le suivi, l'éducation et la participation des citoyens par l'intermédiaire de laboratoires vivants, et permettra de renforcer les capacités des États membres en comblant les lacunes en matière de données et en partageant les connaissances. La mission est également considérée comme un outil pertinent dans de nombreux plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027, et elle contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre du chapitre agricole des plans de partenariat nationaux et régionaux au titre de la PAC pour la période 2028-2034.

6. CONCLUSIONS

Les missions de l'UE ont fortement gagné en maturité depuis l'évaluation de 2023. Elles sont désormais caractérisées par un système de gouvernance qui fonctionne bien et par une forte mobilisation des parties prenantes. Leur capacité à susciter des co-investissements extérieurs à Horizon Europe devrait se renforcer, notamment grâce au soutien du Fonds européen pour la compétitivité proposé et des plans de partenariat nationaux et régionaux, à mesure qu'elles passent de la phase d'expérimentation à celles du déploiement, de l'expansion et de la reproduction des solutions.

Leur approche globale, fondée sur le concept d'action politique axée sur les missions, a démontré son efficacité et a rendu possibles leurs réalisations. Les missions soutiennent les activités et favorisent des changements profonds qui n'auraient pas été possibles autrement, ce qui constitue une véritable innovation dans le cadre du programme Horizon Europe 2021-2027. Les missions de l'UE créent des écosystèmes qui accélèrent la mise à l'essai, l'adaptation et l'adoption des solutions. Ces écosystèmes peuvent être exploités par d'autres initiatives européennes et nationales en tant qu'environnements prêts à l'emploi, devenant ainsi un outil de mise en œuvre à part entière pour une action plus large dans leurs domaines d'action respectifs.

⁽²⁰⁾ COM(2025) 739 final

⁽²¹⁾ COM(2021) 699 final

À mi-parcours de leur mise en œuvre, les missions de l'UE progressent vers la réalisation de leurs objectifs fixés pour 2030, et elles devraient continuer à avoir une incidence sur les défis de société au cours de la seconde moitié de leur cycle de vie en s'appuyant davantage sur leurs écosystèmes fondés sur la gouvernance transversale, la participation et la création commune.

ANNEXE

Tableau 1. Vue d'ensemble des progrès accomplis par les missions de l'UE en vue d'atteindre leurs principaux objectifs à l'horizon 2030 et réalisations majeures.

Mission de l'UE	Progression par rapport à l'objectif fixé pour 2030	Réalisations majeures
Adaptation au changement climatique <i>Aider au moins 150 régions, collectivités locales et communautés de l'Union européenne à devenir résilientes au changement climatique</i>	327 régions, collectivités locales et communautés ont signé la charte de l'adaptation et 292 ont bénéficié d'une assistance technique sur mesure.	185 régions et collectivités locales sont en train d'expérimenter et de mettre en œuvre près de 1 000 solutions d'adaptation dans des conditions réelles au moyen de projets de démonstration, et plus de 110 territoires supplémentaires préparent la reproduction et l'expansion des approches fructueuses dans toute l'Europe. - Grâce à une assistance technique sur mesure, à l'apprentissage par les pairs et aux activités de la mission, les régions et les collectivités locales ont renforcé la gouvernance de l'adaptation au changement climatique, amélioré la planification relative aux risques climatiques et élaboré des méthodes de résilience adaptées au contexte local. - Le lancement des 27 pôles nationaux d'adaptation pose les fondations d'une gouvernance à plusieurs niveaux plus solide en matière de résilience au changement climatique, établissant un lien entre les niveaux européen, national et régional et soutenant le développement des solutions d'adaptation dans toute l'Europe.
Cancer <i>Une vie meilleure pour plus de 3 millions de personnes grâce à la prévention, à la détection précoce, au traitement et aux soins, non seulement pour les malades, mais aussi pour leurs familles</i>	En se fondant sur les activités soutenues entre 2021 et 2024, on estime que la mission «Cancer» sera en mesure d'améliorer la vie de 2,3 millions de personnes d'ici à 2030, l'objectif initial ayant été fixé à 3 millions. L'objectif de 3 millions de personnes sera atteint à mesure que des projets supplémentaires seront financés et que des résultats plus précis seront disponibles.	- Entre 2021 et 2026, 19 pôles nationaux de la mission «Cancer» ont été mis en place. Ils associent les autorités nationales, les parties prenantes et les citoyens aux dialogues interpolitiques sur le cancer et accélèrent l'intégration des résultats des projets de la mission dans les systèmes de santé. - Entre 2021 et 2024, la mission a financé 62 projets à hauteur de 480 millions d'euros, ce qui s'est traduit par 23 essais cliniques multinationaux, 40 nouveaux outils de prévention, de détection et de traitement, et plus de 850 collaborations dans les domaines de la recherche, des soins de santé et des politiques. En tenant compte de l'année 2025, 605 millions d'euros ont été investis au total, et 75 projets ont été soutenus. - La mission investit dans la création de deux plateformes numériques alignées sur le futur espace européen des données de santé: 1) la plateforme de données UNCAN.eu, qui aide les chercheurs et les détenteurs de données à faire progresser la recherche sur le cancer et l'innovation fondées sur les données, et 2) le Centre numérique européen virtuel pour les patients atteints d'un cancer, qui fournit aux patients, aux personnes ayant survécu à la maladie et aux aidants des services et des informations fiables.

Océan et milieu aquatique <i>Protéger et restaurer les écosystèmes marins et d'eau douce et la biodiversité, prévenir et éliminer la pollution de nos océans, de nos mers et de notre milieu aquatique, rendre l'économie bleue neutre en carbone et circulaire</i>	La mission a accompli des progrès concernant l'ensemble des objectifs de l'UE à l'horizon 2030 en matière de biodiversité, de pollution et de neutralité climatique dans l'économie bleue. Elle a créé 121 solutions innovantes qui ont été expérimentées sur 349 sites de démonstration dans des conditions réelles, a associé 86 régions aux efforts menés pour les reproduire et a mobilisé plus de 1 000 actions au titre de la charte de la mission auprès des parties prenantes.	• La mission a ancré une approche par bassin, favorisant la coopération au niveau des mers et des cours d'eau grâce à ses phares, approche sur laquelle sera fondé le futur acte législatif européen pour l'Océan. • Dans le cadre de la mission, la conception de l'infrastructure de base du jumeau numérique européen de l'Océan a été achevée. Celui-ci est désormais accessible à tous et devrait être pleinement opérationnel d'ici 2030. • Divers instruments de reproduction et services de conseil financier commencent à transformer ces fondations en une vague plus large d'investissements et de projets de restauration en dehors du portefeuille initial de la mission.
Villes <i>Créer au moins 100 villes neutres pour le climat d'ici à 2030, et veiller à ce que ces villes fassent également office de pôles d'expérimentation et d'innovation dont d'autres pourront s'inspirer, afin de permettre à toutes les villes européennes de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050</i>	107 villes se sont engagées officiellement en faveur de la neutralité climatique et s'attendent collectivement à réduire leurs émissions d'environ 199,68 millions de tonnes équivalent CO₂ d'ici à 2030 (soit environ 6,6 % des émissions de l'EU-27 en 2024). En outre, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la capacité des villes à jouer le rôle de pôles d'expérimentation par l'intermédiaire des initiatives «Villes pilotes», «Programmes de transformation urbaine» (105 villes mobilisées) et «Programme d'apprentissage par jumelage» (181 villes mobilisées), complétées par des plateformes nationales qui étendent l'approche de la mission au-delà de la cohorte initiale et mobilisent déjà des dizaines de villes supplémentaires dans toute l'Europe. Cela représente une contribution importante aux objectifs climatiques de l'UE, tout en soulignant l'ampleur des efforts nécessaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2030.	• Les «contrats de ville» en matière de climat mis en place par la mission ont introduit un nouvel outil dynamique pour la gouvernance climatique urbaine et la planification des investissements, qui est désormais reconnu dans le programme de l'Union pour les villes comme l'une des références en matière de stratégies urbaines intégrées et de réserves d'investissements. • Les projets pilotes, les jumelages et la plateforme de la mission ont créé un écosystème européen dans lequel les villes expérimentent et reproduisent des solutions neutres pour le climat, faisant ainsi des villes couvertes par la mission des pôles d'innovation qui permettent à d'autres villes européennes de suivre des trajectoires similaires pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050. • La mission a mobilisé et aligné des fonds et des flux de financement autour des investissements en faveur du climat des villes, notamment une enveloppe de prêts de 2 milliards d'euros de la Banque européenne d'investissement pour soutenir les villes disposant du label de mission, des financements nationaux émergents par l'intermédiaire de plateformes nationales et des investissements privés émergents au moyen de la plateforme «Capital Hub».
Sols <i>100 «laboratoires vivants» et «phares» pour mener la transition vers des sols sains</i>	45 laboratoires vivants créés et sélection en cours pour en mettre en place 60 à 70 autres. Étant donné que tous les laboratoires vivants seront opérationnels d'ici à 2028, la mission devrait dépasser son objectif fixé pour 2030.	• La mission a présenté pour la première fois des éléments de preuve montrant que 62 % des sols ne sont pas sains, attirant ainsi l'attention des responsables politiques sur la santé des sols. • Grâce à la mission, l'Europe dispose désormais d'un écosystème structuré et permanent pour produire, collecter, conserver et diffuser des données, des connaissances, des outils, des technologies et des pratiques relatifs aux sols. • Les laboratoires vivants de la mission représentent une infrastructure d'innovation essentielle à laquelle participent déjà plus de 500 exploitations agricoles, forêts et terrains urbains dans 24 pays. Les laboratoires vivants élaborent et expérimentent des pratiques de gestion durable des sols adaptées au contexte, et favorisent leur adoption.